

## LETTRE DE JANVIER

# 2022 - 2023



**C**e n'est pas l'ascension, le 23 décembre dernier, des 550 marches permettant d'accéder au campanile de la basilique Saint Pierre de Rome, qui m'a fatigué au point de bafouiller sur la date de l'année nouvelle.

Mais c'est plutôt le sens de vœux, que l'on s'adresse traditionnellement à cette période, que de se projeter dans un avenir plus radieux, pavé de bonnes intentions et résolutions.

En effet, pour notre amicale, 2022 sera une année ordinaire -espérons-le ! – alors que 2023 marquera une étape symbolique, avec l'AG et le jumelage avec la 61<sup>e</sup> promotion de notre école.

Notre secrétaire perpétuel, Paul Souville, nous a adressé pour Noël, une lettre faisant un point des jalons qui nous conduiront à cette échéance. Je n'y reviendrai pas dans le détail. Je vais simplement éclairer et élargir certaines des pistes qu'il a tracées.

1

---

**P**our cela, je reviens aux statuts de notre amicale. Que disent-ils sur son objet ?

*« L'Amicale des Officiers de la Promotion du Souvenir a pour objet :*

- *de maintenir et de resserrer les liens de camaraderie entre ses membres,*
- *de faire circuler l'information relative à la Promotion du Souvenir,*
- *de conserver et d'entretenir les traditions de la Promotion du Souvenir. »*

Les deux premiers points ne sont pas ambigus : « *resserrer les liens de camaraderie* » et « *circulation de l'information* » sont des objectifs assez simples à imaginer en actes.

Le problème vient à mes yeux du 3<sup>e</sup> point « *... traditions de la Promotion Souvenir* »

La question qui se pose est de savoir si notre Promotion a développé des traditions si particulières qu'elles peuvent faire l'objet d'un champ d'action bien identifié et caractéristique de notre groupe ? Ces actions justifiant, à elles seules, nos efforts y compris financiers ? Je n'en vois pas.

Alors il faut remonter d'un cran et considérer que la promotion est surtout une promotion de l'EMIA. A mon sens l'horizon s'éclaire un peu. La seule devise : « *Le travail pour loi, l'honneur comme guide* », nous conduit à considérer comme faisant partie de nos traditions, les actions qui privilégient ces deux voies : travail et honneur.

On pourrait continuer à gravir cette échelle, je m'arrête prudemment au barreau suivant, concernant l'armée de Terre, avec cette définition tirée d'un article du Cne Raphael C. – 11 sept. 2020 : « *La tradition, ferment et expression d'une solidarité.* »<sup>1</sup>

Chaque fois que nos engagements valorisent, chez nous ou chez les autres, les qualités que sont l'effort, l'honneur, la solidarité, ne sommes-nous pas en droit de considérer que nous agissons conformément au 3<sup>e</sup> objet de nos statuts ?

Je laisse chacun méditer sur ce sujet qui sera, je n'en doute pas, au cœur des travaux sur l'avenir de l'AOP.

---

**C**e développement n'est pas gratuit, car c'est à partir de cette réflexion que le conseil d'administration de l'AOP a voté, après débats mais à une large majorité et conformément aux dispositions retenues lors de l'AG de Pau, un soutien de 500 € à la 60<sup>e</sup> promotion (Gal ÉBLÉ) pour son projet d'accompagnement de blessés de l'armée de Terre, sur la « *Diagonale des fous* » à la Réunion.

Il s'agit bien en effet, pour nous, d'ancrer nos actions, en priorité dans les deux premiers objectifs de nos statuts (camaraderie et information), mais également dans la concrétisation de la continuité qui unit nos promotions. C'est une des « traditions » de la Souvenir et de l'EMIA.

Le chef de projet de la « ÉBLÉ » ne s'y est pas trompé en réagissant ainsi :

*« Mon général,*

*Merci à vous et à votre promotion pour ce soutien exceptionnel que vous nous accordez. Quelle belle surprise alors que la promotion rentre du CEFÉ<sup>2</sup> en Guyane. Nous essayerons de vous faire partager ce projet au maximum.*

*Respectueusement*

*SLT Thomas de Saint Blanquat »*

---

**C**ette piste suivie en éclaire une autre : la participation au jumelage avec la 61<sup>e</sup> promotion. Certes, Paul l'a rappelé, cette cérémonie de 2023 doit être avant tout l'occasion d'un rassemblement le plus massif possible de l'AOP et, au-delà, de la promotion. Pour autant aurons-nous atteint notre objectif, aurons-nous été fidèles à nos traditions, si nous nous limitons à cet aspect ? A mon avis non, nous l'avons vu lors de la remise des sabres à nos

---

<sup>1</sup> On peut aussi se référer à l'extrait d'OJ du CEMAT en bas de cette page !

<sup>2</sup> Centre d'entraînement en forêt équatoriale

petits-filleuls<sup>3</sup> en novembre dernier. Notre présence aura été symbolique au-delà de la référence faite par le CEMAT dans son ordre du jour :

*« Ce soir, l'armée de Terre s'enorgueillit de compter sur ses rangs cent-vingt-deux officiers supplémentaires, guidés par le sens du devoir parce qu'ils aiment leur pays. Animés par cette volonté de servir la France avec passion et dévouement, **inscrivez-vous dans la lignée de vos anciens**. Depuis 60 ans, ils ont donné ses lettres de noblesse à l'école militaire interarmes et illustré sa devise « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ». **Leur présence ce soir révèle une flamme intérieure toujours ardente, une loyauté exemplaire, et une volonté admirable d'accompagner leurs jeunes héritiers à l'aube d'une carrière d'officier.** »*

Nous ne devons pas accepter le risque de nous retrouver, en 2023, comme de simples « pots de fleurs » sur le Marchfeld. Qu'elles seraient alors insignifiantes nos émotions réduites à celles ressenties il y aura 51 ans ! Nous devons vivre cette cérémonie en symbiose avec nos petits-filleuls. Devant nous, nous devons avoir des visages, des vies et pas simplement des silhouettes. Devant eux, ils devront pouvoir imaginer leurs grands-parrains dans l'obscurité des tribunes, ou là où ils auront dû rester. Ils devront avoir perçu fortement, et percevoir encore à cette occasion, leur « *volonté admirable d'accompagner leurs jeunes héritiers !* »

Aussi, dès ce début d'année, j'irai rencontrer le commandant de l'EMIA pour bien cadrer le scénario de cette cérémonie et des mois qui la précéderont. Une fois les rôles clarifiés et les marges de manœuvre précisées, nous pourrons envisager les actions symboliques à conduire pour « exister » en juillet 2023 !

Je vois là un beau défi à relever en complément de celui de notre rassemblement interne de promotion.

Je reste bien évidemment attentif à vos réactions et propositions, n'ayant pas le monopole des idées !

---

**J**e ne terminerai pas sans penser tout particulièrement à celles et ceux pour lesquels l'expression « *bonne année* » pourrait sonner faux. Si les vœux peuvent sembler pieux dans certains cas ils traduisent cependant une compassion sincère qui, elle aussi, fait partie de nos traditions ! J'espère fortement que mon exhortation à regarder loin devant nous, nous aidera à dépasser un quotidien qui, parfois, peut être empreint d'une sombre tristesse !

*Que 2022 vous apporte soutien, sérénité et réussite de vos projets. Fidèlement.*

Jean-François DELOCHRE

Président de l'AOP...

et surtout membre de la SOUVENIR

---

<sup>3</sup> J'utilise volontairement ce terme, en parallèle avec « petits-enfants », pour tenir compte du fait que nous ne serons pas les parrains officiels, rôles tenus par les officiers de la « GANDOET »